## L'ajournement

En ce qui concerne les services fournis par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, les agents des deux ministères ont pris les dispositions administratives nécessaires pour affecter quatre ou cinq employés supplémentaires au personnel de la région du Manitoba dans le cadre du programme d'expansion des services du ministère de la Main-d'œuvre. Les stagiaires indiens qui sont déjà inscrits aux programmes des services de réadaptation professionnelle termineront leur stage aux frais du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

## (2220)

Somme toute, nous sommes convaincus que le nouveau système sera plus efficace, qu'il sera accepté par tous les Indiens en cause, tant dans les régions urbaines que dans les régions non urbaines, et qu'il sera plus économique puisqu'il n'y aura pas double emploi des services.

## LE CANADIEN PACIFIQUE—LE PROJET DE MISE À PIED DE 3,000 PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le 2 juillet, j'ai demandé au ministre des Transports (M. Marchand) s'il avait eu l'occasion de se renseigner au sujet de l'annonce du CP selon laquelle il mettrait à pied 3,000 employés, dont 1,200 à Montréal et plus de 1,000 à Winnipeg, d'ici la fin de septembre. Le ministre a répondu qu'il avait communiqué avec le CN et que celui-ci ne mettrait presque personne à pied et que les mises à pied du CP étaient une question de négociations avec le syndicat.

J'ai alors posé une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission du blé. Je lui ai demandé s'il essaierait de savoir si ces mises à pied pourraient causer une pénurie des wagons de marchandises qui serviront à l'expédition des céréales à l'automne et si ces mises à pied n'étaient pas une manœuvre du CP pour faire pression sur les travailleurs avant la négociation de leur contrat à l'automne. Le ministre a déclaré que cette supposition était quelque peu exagérée et il a promis d'examiner la possibilité d'un manque possible de wagons de marchandises.

Le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. Turner) ont souvent parlé récemment des difficultés suscitées dans divers secteurs de l'économie canadienne du fait qu'une poignée de travailleurs appartenant à un syndicat accrédité dans un secteur où il y en a beaucoup, font la grève et paralysent toute l'industrie.

Dans l'industrie ferroviaire, on compte 18 syndicats qui représentent tous les employés. Depuis un certain nombre d'années, ces syndicats se groupent pour engager leurs négociations collectives. Un accord a été conclu avec le CP et le CN. Toutefois, le CP a décidé unilatéralement la mise à pied d'un nombre important de travailleurs d'atelier, notamment des constructeurs de wagons. Il y a donc 3,000 travailleurs, dont un bon nombre comptent dix ou vingt ans d'ancienneté et qui ont toujours travaillé pour le CP, qui sont obligés de prendre un congé de sept semaines sans paie.

Ce que je dis n'a rien d'extravagant. Je soutiens, comme je l'ai fait en posant ma question l'autre jour, que le CP entame les négociations avec ses employés en les avertissant qu'ils ne devront pas être trop exigeants lors des négociations en octobre, car leurs emplois ne sont pas si bien assurés.

Le CP s'inquiète supposément de ses rentrées. Toutefois, à la dernière réunion générale annuelle des actionnaires, le président du CP, M. Ian D. Sinclair, a annoncé des bénéfices insurpassés de 185.5 millions de dollars pour 1974, 50 p. 100 de plus qu'en 1973 et deux fois le rendement de 1972. Il est vrai que plus de la moitié des bénéfices proviennent des conglomérats que possède et contrôle le CP dans l'industrie extractive grâce à des concessions données au CP lorsque l'on incita les premiers promoteurs à construire les chemins de fer.

Récemment, il y a eu un certain nombre de déraillements graves. La Commission canadienne des transports a enquêté sur cette situation, tenu des audiences et recommandé d'accroître considérablement les travaux d'entretien. Elle a en effet conclu que les déraillements étaient dus au mauvais entretien des voies.

Nous nous attendons cet automne à une magnifique récolte dans l'Ouest du Canada, mais une fois de plus, il est probable que le Canada ne pourra remplir ses engagements de vente de céréales puisque, selon les sociétés ferroviaires, il y aura pénurie de wagons de transport pour livrer les céréales. A mon avis, ce n'est pas le moment de congédier les travailleurs du rail, mais au contraire celui de les remettre au travail, de leur faire réparer et remettre en état tous les vieux wagons de transport disponibles afin de pouvoir livrer rapidement la récolte de cet automne à Lakehead et à Vancouver, et de satisfaire ainsi les demandes de nos clients.

J'exhorte les ministres compétents à user de leur influence auprès du CP—elle est considérable—pour que cette société annule les mises à pied annoncées, qu'elle demande à ces travailleurs d'exécuter, comme ils y sont prêts, cette tâche si nécessaire au bien-être du Canada.

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord): Monsieur l'Orateur, en réponse à la partie de la question du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) concernant le ministère des Transports, permettez-moi de dire qu'il a décrit la situation dans laquelle se trouve le CP, qui doit congédier un grand nombre de travailleurs pendant une longue période de l'été en raison de la baisse générale de l'économie.

Le député sait bien que le CP est une société privée et le ministre des Transports (M. Marchand) n'a aucune autorité dans les questions concernant ses relations de travail. Le CP l'a toutefois assuré qu'il fournirait sans difficulté des voitures pendant la saison d'expédition des céréales de 1975-1976. Le CP dispose d'un équipement supplémentaire, y compris des wagons-trémies couverts, en raison d'une diminution des chargements de potasse; les partenaires, dans les baux de participation, demandent au CP de tenir des voitures à leur disposition toute l'année jusqu'à la reprise de l'économie. En outre, certains fourgons à grains sont remisés à cause d'une baisse des expéditions de céréales. Actuellement, le CP a plus de mille wagons-trémies couverts du gouvernement et 2,000 autres entreront en circulation en janvier.

Le député n'a absolument aucune raison d'insinuer que les licenciements cachent une ruse du CP pour forcer le gouvernement à hausser le taux de transport du grain.